



Photographie

Le technicien en photographie crée des images par prise de vues dans des domaines divers de la photographie commerciale tels que le reportage, la publicité, l'architecture, la mode, le sport, le portrait, la reproduction...

Mais aussi dans la photographie d'auteur. Il effectue également des prises de vues animées, selon les possibilités de son appareil. Attentif au message à produire, il l'exprime à partir de critères esthétiques et techniques appropriés.

Il effectue toutes les opérations de traitement numériques et ou argentiques permettant la diffusion de l'image.

DEBOUCHES : Photographe commercial, Photographie d'auteur, Photographe de presse, Photographe revendeur, Opérateur de laboratoire photographique.

Les acquis d'apprentissage des différentes unités d'enseignement

TECHNIQUE DE BASE DE LA PHOTOGRAPHIE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

d'un point de vue théorique,

- d'énoncer et d'expliquer les différentes notions de techniques de base liées au phénomène photographique ;
- d'énoncer et d'expliquer le fonctionnement et les fonctions de base d'un appareil de prises de vues ;

d'un point de vue pratique,

dans le respect de la législation, des réglementations en matière de protection et prévention au travail, des règles d'hygiène, de sécurité, d'éthique et des règles environnementales, à partir d'un appareil photographique débrayable, numérique ou argentique, en utilisant le vocabulaire technique adéquat, sur base d'un sujet choisi par le chargé de cours,

- de réaliser un ensemble d'images répondant aux exigences des techniques de base ;
- de les présenter sur un support déterminé par le chargé de cours ;
- de justifier les choix techniques opérés.

POSTPRODUCTION DE LA PHOTOGRAPHIE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir de fichiers et de négatifs avalisés par le chargé de cours et du matériel mis à sa disposition, sur base des consignes données,

- d'importer, de répertorier, de trier et d'archiver dossiers et fichiers ;
- de développer des images ;
- d'y appliquer les traitements adéquats ;
- de se positionner dans la chaîne graphique en tenant compte de la diversité des supports et en s'ouvrant aux nouvelles technologies ;
- de réaliser des impressions ;
- de justifier le mode opératoire utilisé.

PHOTOGRAPHIE : LANGAGE DE L'IMAGE ET COMMUNICATION (ancien dossier 60 p)

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

face à un thème de son choix, de présenter un porte-folio d'images réalisées personnellement ou non et de le commenter dans une perspective historique et artistique.

REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques

professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

- de présenter une production de reportages photographiques, personnelle, cohérente et de qualité formelle et technique en considérant sa mise en espace ou en page ;
- de justifier le mode opératoire au regard des contraintes externes ;
- de justifier ses choix.

PHOTOGRAPHIE DE STYLE DOCUMENTAIRE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques

professionnelles, de sécurité, de prévention, d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

sur un support avalisé par le chargé de cours,

- d'appliquer les canons esthétiques de l'image objective tout en expliquant quelles en sont les limites ;
- d'exprimer un point de vue photographique ;
- de réaliser et de présenter un portfolio personnel, sériel de photographies qui tendent à l'objectivité en considérant sa mise en espace ou en page ;
- de justifier le mode opératoire au regard des contraintes externes ;
- de justifier ses choix sur les plans technique et thématique.

STUDIO DE PHOTOGRAPHIE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir de thèmes avalisés par le chargé de cours, en respectant les règles techniques

professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

- de présenter une production de photographies professionnelles réalisées en studio, de type commercial et d'auteur, de qualité formelle et technique en considérant sa mise en œuvre et sa mise en espace ou en page ;
- de justifier le mode opératoire au regard des contraintes externes ;
- de justifier ses choix.

PRESENTATION DE PRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir d'un thème avalisé par le chargé de cours, en respectant les règles techniques

professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, et en faisant preuve d'autonomie,

- d'élaborer un dispositif et un discours de présentation et de communication en adéquation avec les projets photographiques définis ;
- de justifier le mode opératoire lié à la prise de vue et à la présentation au regard des contraintes externes ;
- de se saisir d'un ensemble d'images et d'en redéfinir le sens par leur mode de présentation ;
- d'élaborer le budget du dispositif de présentation retenu ;
- de justifier ses choix et les critères de qualité technique retenus en tenant compte des demandes du client/commanditaire.

TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES DE LA BASE DE LA VIDEO POUR LES PHOTOGRAPHES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

à partir d'un thème imposé par le chargé de cours, en respectant les règles techniques professionnelles, de sécurité, de prévention et d'éthique, en tenant compte des caractéristiques du matériel mis à sa disposition,

- d'effectuer une captation d'images vidéo et de sons et d'en réaliser le montage ;
- de justifier le mode opératoire mis en œuvre en tenant compte des contraintes propres à l'équipement technique.

PHOTOGRAPHIE : DROIT DE L'IMAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une problématique juridique en matière du droit de l'image (personnes et /ou biens photographiés, droit d'auteur, ..),

- d'identifier, dans le cadre des droits belge et européen :
- les principaux droits relatifs à l'image des personnes et des biens,
- les principaux droits et les obligations des auteurs en matière du droit de l'image,
- les principales obligations de l'auteur en matière de protection de la vie privée ;
- d'argumenter sur les enjeux dans le cadre de la profession de photographe (risques encourus) tant au niveau national qu'europpéen.

E.I.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de réaliser, en tant que créateur d'images et de technicien polyvalent, un projet personnel et individuel d'une qualité professionnelle répondant aux critères suivants :
- développer un thème imposé et un thème libre :
- présenter au moins 8 photographies pour chaque thème,
- exploiter, d'une manière harmonieuse :
- les techniques spécifiques à la couleur et au noir et blanc,
- la complémentarité entre les techniques traditionnelles et numériques, pour les thèmes imposés (un cahier de charges lui étant communiqué)
- se conformer aux contraintes du cahier des charges (techniques, support, délais et coût),
- mettre en œuvre les techniques les plus appropriées pour répondre à ces contraintes, pour thème libre
- rédiger une note d'intention portant sur les objectifs poursuivis et la soumettre préalablement à l'accord des chargés de cours,
- présenter une production conforme à cette note d'intention,
- de rédiger un rapport synthétique comprenant dans l'introduction
- l'explication des objectifs poursuivis, des méthodes et des techniques mises en œuvre pour illustrer chaque thème,
- dans la documentation,
- la description chronologique, analytique des démarches mises en œuvre et du matériel utilisé, y compris une estimation budgétaire,
- une justification des choix opérés (techniques, artistiques ou communicationnels),
- une nomenclature des sources d'information, dans la conclusion,
- une évaluation personnelle de sa production sur le plan de la qualité des photographies,
- de défendre oralement ce rapport.